

Date de révision: 21/05/2013

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit RJC Special

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Anti-grippage  
Utilisation déconseillée Pas d'information disponible

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

TOPCO OILSITE PRODUCTS LTD.  
Bay 7, 3401 - 19 Street N.E.  
Calgary, Alberta  
CANADA T2E 6S8  
Tel.: (403) 219-0255  
Fax: (403) 291-3042  
MSDS@TOPCOOILSITE.COM

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France: ORFILA (INRS)  
+ 33 (0)1 45 42 59 59

Belgique: Centre Antipoisons  
070 - 245 245

CANUTEC (Canada), 001-613-996-6666, Cell: \*666, TTY/TDD: 1-888-675-6863

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (1272/2008/EC)  
Non classé

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE  
Non classé

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

### 2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Melangé

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification (67/548/CEE)	Classification (1272/2008/EC)	Numéro d'Enregistrement REACH
Graphite	231-955-3	7782-42-5	10 - 20	-	-	donnée non disponible
Silicate de magnésium hydraté	238-877-9	14807-96-6	5 - 15	-	-	donnée non disponible
Oxyde de cuivre	215-269-1	1317-38-0	1 - 5	N; R50	Aquatic acute 1 H400	donnée non disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.  
 Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir Section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes principaux** Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Avis aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

---

## SECTION 5: FIRST AID MEASURES

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyen d'extinction approprié** Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Aucun à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risque particulier** Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

---

## SECTION 6: FIRE FIGHTING MEASURES

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13.

---

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection individuel.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Scénario d'Exposition** Non disponible.

**Autres informations** Non disponible.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Graphite		STEL: 30 mg/m <sup>3</sup> (inh) STEL: 12 mg/m <sup>3</sup> (resp) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> (inh) TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> (resp)	VME: 2 mg/m <sup>3</sup> (alv)	VLA-ED: 2 mg/m <sup>3</sup> (inh)	MAK: 1.5 mg/m <sup>3</sup> (alv) MAK: 4 mg/m <sup>3</sup> (inh)
Silicate de magnésium hydraté		TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (resp)		VLA-ED: 2 mg/m <sup>3</sup> (resp)	
Oxyde de cuivre					TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 0.2 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Danemark	Pologne
Graphite		TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> (resp)		STEL: 5 mg/m <sup>3</sup> (resp) TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> (resp)	NDS: 4.0 mg/m <sup>3</sup> (inh) NDS: 1.0 mg/m <sup>3</sup> (resp) NDS: 6.0 mg/m <sup>3</sup> (synthetic, inh)
Silicate de magnésium hydraté		VLE-MP: 0.1 fiber/cm <sup>3</sup>	TGG-8hr: 0.25 mg/m <sup>3</sup> (resp)	TWA: 0.3 fiber/cm <sup>3</sup>	NDS: 4 mg/m <sup>3</sup> (inh) NDS: 1 mg/m <sup>3</sup> (resp)
Oxyde de cuivre					TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Belgique	Suède	Hongrie	Finlande	République Tchèque
Graphite	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> (resp)	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (inh)		TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2.0 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Silicate de magnésium hydraté	TGG 8 hr: 2 mg/m <sup>3</sup> (resp)	NGV: 2 mg/m <sup>3</sup> (inh) NGV: 1 mg/m <sup>3</sup> (resp)	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> (resp)	HTP-arvot 8h: 0.5 fiber/cm <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> (inh)
Oxyde de cuivre			STEL: 4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Pas d'information disponible.

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Pas d'information disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux**

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection des mains**

Gants imperméables: Caoutchouc Naturel, Gants en latex. Temps de pénétration: 4 - 8 heures.

**Protection de la peau et du corps**

Vêtements de protection à manches longues.

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

#### Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Contrôle d'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique @20°C</b>	solide
<b>Aspect</b>	pâte
<b>Couleur</b>	Cuivre
<b>Odeur</b>	distillats de pétrole ( faible )
<b>pH</b>	Pas d'information disponible
<b>Point de fusion/congélation</b>	Pas d'information disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	260 °C
<b>Point d'éclair</b>	> 171 °C ( ASTM D92 )
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Pas d'information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité relative</b>	Pas d'information disponible
<b>Solubilité</b>	
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Pas d'information disponible
<b>Température d'autoignition</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>	Pas d'information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non-explosif
<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas d'information disponible

### 9.2 Autres informations

<b>Masse volumique</b>	1.04 g/cm <sup>3</sup>
------------------------	------------------------

---

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1 Réactivité**

Inerte, non réactif.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4 Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5 Matières incompatibles**

Aucun en particulier.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Ingestion</b>	Pas d'effet connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Pas d'effet connu.
<b>Inhalation</b>	Pas d'effet connu.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Graphite	10000 mg/kg ( Rat )		
Oxyde de cuivre	> 470 mg/kg ( Rat )		

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet connu.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet connu.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Pas d'effet connu.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Pas connu pour causer des dommages génétiques transmissibles.

**Cancérogénicité** Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

**Toxicité pour la reproduction** Non connu pour provoquer des défauts de naissance ou pour avoir une influence nuisible sur un fœtus. Non connu pour affecter défavorablement les fonctions et organes reproducteurs.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** Pas d'effet connu.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** Pas d'effet connu.

**Danger par aspiration** Pas d'effet connu.



## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Ce produit n'est pas considéré comme une substance dangereuse pour l'environnement.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.
Oxyde de cuivre		LC50: 25.4 mg/l Oncorhynchus mykiss 96h LC50: 310-850 µg/l Morone saxatilis 48h		

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Conformément: ADR, RID, ADN, IMDG, ICAO.

**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé.

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Non réglementé.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé.

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

---

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Restrictions d'utilisation**                      Aucun(e).

**Autres réglementations**                      Aucun(e).

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pas nécessaire.

---

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3**

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

**Note de Révision**

Numéro de téléphone d'appel d'urgence.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication